

Le Plessier-sur-Saint-Just (Oise)
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 23 septembre 2022

Convocation du 23 septembre 2022

Le vingt-trois septembre deux mil vingt-deux à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Plessier sur Saint Just sous la Présidence de Monsieur François LEFÈVRE, Maire.

Assistaient à la séance : LEFÈVRE François, BODERE Cyril, DECUIGNIERE Elisabeth, GAMAIN Serge, GUILBERT Stéphanie, LEFÈVRE Maryse, PFEIFFER Odile, FOURNIER Amélia, ZIELINSKI Christian, BAUDIN Joël.

Absente : Caron Tiphaine

Absent(e)s excusé(e)s : Monsieur Schouveiler André, Madame Caron Cindy, Madame Lefèvre Isabelle

Est élue secrétaire de Séance : Madame Maryse LEFEVRE

1-Délibération délégué de la salle polyvalente

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que Monsieur Schouveiler André ne souhaite plus être délégué pour des raisons personnelles. Madame Lefèvre Maryse est Elue à l'unanimité (donc en binôme avec Madame Decuignière Elisabeth).

2-Délibération délégué SEZEO

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que Monsieur Schouveiler André ne souhaite plus être délégué du SEZEO. Monsieur Bodere Cyril est Elu à l'unanimité (donc en binôme avec Monsieur Gamain Serge).

3-Délibération concernant les KW –salle polyvalente

Monsieur le Maire fait état des relevés d'électricité depuis plusieurs années et prouve qu'une augmentation de PROXELIA qui gère les factures de la salle polyvalente a augmenté de 63% en 2021. Celui-ci pose la question à savoir si nous devons augmenter le tarif qui est actuellement à 0.19€ et si oui à quel taux. Le conseil à l'unanimité souhaite s'aligner sur les tarifs de Proxelia soit 0.25€ du kw pour 2023.

4-Priorité lors des locations de la salle polyvalente

Monsieur le Maire explique que, par inadvertance la secrétaire a loué à deux personnes la salle. Hors ce sont deux personnes du village, l'un un mariage l'autre une manifestation familiale.

Le Conseil propose de noter sur un cahier les appels avec les dates, ainsi le premier qui appelle aura la « priorité » sur la salle.

Monsieur le Maire se propose de rencontrer les deux demandeurs afin de trouver une solution.

De plus, le conseil propose de fixer une date définitive pour les écoles concernant leurs manifestations de fin d'année pétanque, kermesse ou autre. Cela sera plus fluide pour pouvoir louer aux autres personnes.

5-Eclairage public

Monsieur le Maire explique qu'avec la conjoncture actuelle il est recommandé de diminuer les éclairages, chauffages etc. Il souligne que les écoles ont déjà leurs purificateurs dans les écoles, ce qui évite d'ouvrir et fermer les fenêtres constamment.

- ✚ Concernant les rues, le conseil souhaite diminuer les horaires des éclairages publics : soit 23h→5h du matin
- ✚ Concernant les illuminations, le conseil souhaite maintenir cette « manifestation » qui est importante pour tous les habitants mais en commençant plus tard (plus au téléthon) et finir plus tôt.

Monsieur le Maire propose de faire une réunion publique afin d'avoir l'avis de la population sur ces thèmes et autres. Le conseil est en accord l'info sera distribuée dans les boites aux lettres rapidement.

6-Travaux en cours

- ✓ Les remplacements du chauffage dans la petite salle et dans le couloir ont été effectués
- ✓ Les purificateurs d'air dans les classes ont été installés un petit réglage reste à faire Monsieur Gamain doit revoir la Sté très rapidement
- ✓ Monsieur Baudin informe que la fontaine du cimetière a été remplacée ainsi que le raccordement au trottoir
- ✓ Monsieur le Maire souligne qu'il va être nécessaire de changer la benette du tracteur suite à un accident de la commune n'étant pas mise en cause l'assurance accepte que le changement soit fait avant expertise

Questions diverses

- ❖ Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu de la bibliothèque. Madame Barbier s'inquiète de la diminution des abonnés soit par des déménagements et aussi par la COVID qui n'a pas insisté les lecteurs a revenir. Le conseil réfléchi comment ils pourraient attirer les lecteurs a revenir ou à venir découvrir
- ❖ Les nouveaux habitants se ferons le 18 novembre à 18h30 salle des mariages (3 années)
- ❖ Le conseil reçoit les remerciements de la famille de M Portemer ancien Maire de Ravenel pour l'attention apportée lors du décès de Jean-Pierre Portemer
- ❖ Le Conseil reçoit les remerciements de la famille de Mme Dupont Isabelle notre secrétaire de mairie pour l'attention apportée lors du décès de sa grand-mère Mireille Dupont.
- ❖ Prochaine réunion : finances et travaux fixé le 6 octobre 20h15
- ❖ Monsieur Zielinski Christian souligne que la notation sur le panneau à l'entrée du village «vous n'avez pas la priorité » n'est plus visible, les conseillers lui font remarquer qu'un panneau indique la priorité
- ❖ L'ensemble du Conseil remercie le Comité des fêtes pour le bon déroulement de la fête communale

Fin de séance 22h15